

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.**  
**Immeuble Sis Rue des trois rois 20 à UCCLE**

**Mardi 9 novembre 2021 à 19h00**

**Rapport de la réunion.**

**1. Validité de l'Assemblée.**

L'assemblée s'est rassemblée en teams, l'ensemble de la copropriété était représentée sauf Madame \_\_\_\_\_ et Monsieur \_\_\_\_\_ qui revendent leur appartement. La future nouvelle propriétaire, Mme \_\_\_\_\_ s'est jointe en cours de réunion. L'assemblée générale est représentée par 867/1000<sup>ème</sup>

**2. Démission du syndic**

Suite à des problèmes de santé et à la démission de son employée, le syndic, ne se sent plus capable d'accomplir correctement sa mission et demande à l'assemblée générale d'accepter sa démission.

Il propose comme remplaçant aux mêmes conditions le syndic Couet et associés. L'assemblée générale accepte à l'unanimité sa démission.

**Le syndic signale qu'il ne facturera pas le 4<sup>ème</sup> trimestre 2021 et qu'il clôturera le décompte au 31 décembre 2021.**

L'Assemblée générale décide de nommer comme syndic, le copropriétaire, Monsieur \_\_\_\_\_ domicilié rue des trois rois 20 à Uccle.

La passation des documents entre le syndic sortant et Monsieur \_\_\_\_\_ se fera après approbations des comptes par ce dernier.

Vote « POUR » :	867/867
Vote « CONTRE » :	/1000
Vote : « ABSTENTION » :	/1000

**3. Renom à maître**

L'assemblée générale décide de mettre fins à la mission de maître \_\_\_\_\_ Il est demandé au syndic sortant de lui signifier le renom et que Maître \_\_\_\_\_ finalise son décompte des heures.

Vote « POUR » :	867/867
Vote « CONTRE » :	/1000
Vote : « ABSTENTION » :	/1000

**4. Nettoyage des communs**

Madame \_\_\_\_\_ s'occupera de l'entretien des communs à concurrence de 30 € / mois.

Sa mission ne consistera qu'à nettoyer le rez-de-chaussée, la cage d'escalier. Sont exclus de sa mission : nettoyage des garages, des parterres, de la zone commune d'accès vers l'immeuble voisin.

5. **Remboursement des frais de la tague d'égouts au niveau du chemin d'accès vers la copropriété voisine.**

Le syndic sortant s'en occupe et transmettra la facture au syndic voisin.

**Signatures des personnes présentes approuvant les pages précédentes**

NOM :	Signaturé
NOM :	Signature
NOM :	Signature
NOM :	Signature
NOM :	Signature
NOM :	Signature